

abeilles en ville**abeilles sauvages et ruchers urbains : l'heure du bilan**

Une étude conduite par la Ville en mai 2017 le confirme : abeilles et nature urbaine font bon ménage. Conjointement à la promotion de la nature en ville, ces résultats confirment le bienfondé des actions entreprises à Lausanne depuis 2011 en faveur des abeilles sauvages et domestiques. Hôtels à insectes, ruchers communaux et espaces publics pour apiculteurs amateurs contribuent ainsi largement à la sauvegarde des espèces et au développement de la biodiversité urbaine.

En Suisse, près de 600 espèces d'abeilles sauvages - abeilles solitaires et bourdons - se partagent ciel et terres. Si leurs lieux de reproduction et d'habitat se font de plus en plus rares, une étude conduite par la Ville en mai 2017 démontre cependant des résultats encourageants : grâce à la cinquantaine d'hôtels à insectes installés par la Ville en partenariat avec DiversCités, 46 espèces d'abeilles sauvages ont pu trouver refuge dans les parcs et les plantages lausannois. Le projet « DiversCités », assurant la construction, la mise en place et l'entretien des hôtels à insectes sur des espaces définis par la Ville, marque un partenariat précieux entre les services du travail, des parcs et domaines et le musée cantonal de zoologie.

Les investigations ont également montré les bénéfices d'une végétation diversifiée : les plantes sauvages présentes dans les bermes de l'avenue de Grey et de la Maladière, ainsi que les toitures végétalisées de Beaulieu et des Figuiers 28 constituent une ressource pour 59 espèces. La sauvegarde des abeilles sauvages appartient ainsi à tout un chacun en ville. Des gestes salvateurs sont simples à reproduire dans les jardins ou sur les balcons pour soutenir ces indispensables pollinisateurs et leur permettre de se nourrir et de se reproduire. Il est intéressant de relever que le périmètre de déplacement de l'abeille sauvage tient dans un rayon de 100 à 600 mètres alors que sa concurrente domestique *Apis mellifera* se déplace jusqu'à plus de 3 kilomètres.

Concurrentes de leurs cousines sauvages, les abeilles domestiques ne sont justement pas à négliger: elles aussi sont menacées, alors que plus de 80% des plantes dépendent directement de leur action. D'où l'initiation en 2011 d'un projet de ruchers communaux en collaboration avec la Société d'Apiculture de Lausanne (SAL). 12 ruches sont aujourd'hui installées dans les parcs, assurant une production annuelle d'environ 400 kg d'un miel d'excellente qualité. Ce nectar provient de 30 à 50 espèces végétales selon les emplacements des ruches et la saison, confirmant que la diversité floristique est élevée en ville et qu'elle est bénéfique aux abeilles. Il s'agit d'un excellent indicateur de la santé du patrimoine vert lausannois. La Ville démontre ainsi que ses actions en faveur de la nature portent leurs fruits. Ce miel symbolise par excellence la cohabitation réussie de la nature avec la Ville.

Et enfin, afin de permettre aux apiculteurs amateurs d'assouvir localement leur passion, d'entretenir leur rucher et de produire leur propre miel, la Ville propose gratuitement 12 espaces publics répartis dans les espaces verts lausannois. C'est un fait à Lausanne : les abeilles n'ont pas le bourdon !

La Direction du logement, de l'environnement et
de l'architecture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture,
021 315 52 00**

Plus d'informations sur [internet](#)

Lausanne, le 5 septembre 2017